



## S'engager dans un CVS

### Contexte

Ce programme d'une journée vise à s'adapter à la diversité des personnes accompagnées dans les Établissements.

### Objectifs

- ◆ Permettre aux représentants élus des usagers de :
- ◆ Clarifier leurs missions et leur rôle pour faire vivre la parole de l'utilisateur, notamment dans l'instance d'un Conseil de la Vie Sociale
- ◆ Repérer les leviers sur lesquels ils peuvent agir pour dynamiser un Conseil de Vie Sociale
- ◆ Développer leurs capacités à écouter et à être entendu

### Programme

- ◆ Définir le CVS : son origine, son fonctionnement et sa constitution, ses objectifs
- ◆ Identifier ce que peut apporter un CVS aux représentants des usagers et des établissements, évoquer le label « droit des usagers »
- ◆ Décrire les modalités et les conditions de l'élection à un Conseil
- ◆ Savoir recueillir la parole des usagers, moyens et méthodes
- ◆ Préparer la réunion

#### Date(s) et lieux :

12 février 2021 à Strasbourg

#### Durée :

1 jour – 7 heures

#### Tarif (hors repas) :

230 € adhérent / 310 € non adhérent

#### Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Représentants élus des usagers  
Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : [j.dupont@uriopss-grandest.fr](mailto:j.dupont@uriopss-grandest.fr)

#### Méthodes pédagogiques :

Remise du livret « S'engager dans un CVS »  
Approche pédagogique privilégiant la participation et la coopération :

- Apports théoriques et/ou méthodologiques
- Échanges de pratiques et/ou d'outils – études de cas
- Exercice d'animation en intelligence collective et coopération

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

#### Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par questions à l'oral et exercices du livret  
Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

#### Intervenants :

**Claude Fleck**, formateur consultant et facilitateur des journées CVS destinées aux représentants d'usagers et des familles

#### Capacité maximum :

12 personnes maximum avec accompagnateurs

#### Nombre minimum de participants :

6 personnes

**Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07**

[secretariat@uriopss-grandest.fr](mailto:secretariat@uriopss-grandest.fr) / [www.uriopss-grandest.fr](http://www.uriopss-grandest.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
N° SIRET 852 510 411 00014